



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur la commune de GRACAY

Par arrêté de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry en date du 20 juin 2017, celui-ci a précisé les modalités de mise à disposition du public du dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Graçay, portant notamment sur la modification du Plan d'Occupation des sols en Plan Local d'Urbanisme.

Elle se déroulera du mardi 16 août au vendredi 15 septembre 2017 inclus à la mairie de Graçay, ainsi qu'au service urbanisme communautaire situé en mairie de Vierzon du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13h 30 à 17 h 30. Le projet sera consultable sur le site internet de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry : www.cc-vierzon.fr et sur le site internet de la commune de Graçay : www.gracay.info (onglet PLU).

Le public pourra consigner par écrit ses observations pendant toute cette durée :

- sur les registres disponibles sur les lieux de mise à disposition du dossier,
- par courrier adressé au siège de la CCVSB, 2 rue Blanche Baron 18100 Vierzon,
- par courriel électronique jusqu'au 15 septembre 2017 à 17h00 envoyé à : mairiedegracay-enquetepubliqueplu@orange.fr

ou les exprimer oralement au cours des permanences à la mairie de Graçay les :

- Mercredi 16 août 2017 de 9h00 à 12h00 - **début de l'enquête à 9h00**,
- Vendredi 25 août de 9h00 à 12h00,
- Lundi 04 septembre de 9h00 à 12h00,
- Vendredi 15 septembre de 14h00 à 17h00 – **fin de l'enquête à 17h00**.

Au terme de cette mise à disposition du dossier et enquête publique, le président de la communauté de communes présentera le bilan devant le Conseil communautaire qui en délibérera et adoptera le projet d'élaboration du PLU et **éventuellement le modifier pour tenir compte des avis émis et des observations du public.**

Le Président,

François DUMON

